

SUPERFLEX® 8

Membrane d'étanchéité / d'imperméabilisation, à 2 composants à prise rapide et à haute flexibilité, sous revêtements céramiques (locaux humides, balcons, terrasses)

Avec homologation officielle comme étanchéité sous carrelages
Avec P.V. d'essai, selon notice technique de la Fédération du Bâtiment (ZDB), mai 1997

Nature et propriétés

SUPERFLEX 8 est une membrane d'étanchéité intérieure ou d'imperméabilisation extérieure, reconstituée «in situ» et applicable à froid. Elle est utilisée dans les locaux humides ou très humides (murs et sol) ainsi que sur les balcons, les loggias et les terrasses, avant la pose de revêtements céramiques avec un mortier-colle flexible.

Propriétés principales:

- A prise rapide
- Sans solvant
- Pont les fissures
- Pour les travaux exigeant une remise en service rapide
- A haute flexibilité
- Offre une surface plane pour la pose de mortiers-colles
- Mise en œuvre facile.

SUPERFLEX 8 doit être recouvert par un revêtement céramique, lequel sera posé avec un mortier-colle flexible "haute performance" par ex. DETERMANN KM Flex + Fix gris (prise rapide) ou KM Flex gris ou blanc (prise normale).

En combinaison avec ces mortiers-colles, SUPERFLEX 8 offre un procédé d'étanchéité/d'imperméabilisation et de collage répondant aux exigences pour locaux humides, balcons et terrasses.

Il a été testé pour tous les cas d'humidité dans les travaux de pose sous carrelages:

- sollicitation de courte durée: salles de bains privatives (douches avec bac ou baignoires)
- sollicitation de longue durée: douches collectives sans bacs, sanitaires collectifs avec avaloir au sol
- sollicitation de longue durée et écarts de température: balcons, loggias et terrasses

Caractéristiques

Base	comp. A: poudre réactive à base de ciment; comp. B: résines acryliques en dispersion aqueuse
Solvant	aucun
Couleurs	poudre: gris et brun rouge; liquide: blanc
Composants	2
Consistance	liquide (application au rouleau) ou semi-

liquide (application à la taloche)

Masse volumique

- au rouleau env. 1,3 kg/dm³
- à la taloche env. 1,4 kg/dm³

Rapport de mélange

- au rouleau comp. A: 1 vol.
comp. B: 1 vol.
- à la taloche comp. A: 1,4 vol.
comp. B: 1 vol.

Durée pratique d'application env. 45 minutes à + 20 °C

Application brosse, rouleau ou taloche lisse

Epaisseur d'application

- au rouleau min. 1 mm
- à la spatule min. 1 mm

Nombres de couches

- au rouleau 2
- à la taloche 1

Temps de séchage ¹⁾ env. 1 heure à + 20 °C et 65 % H.R.

Délai avant mise en circulation pédestre env. 1 heure à + 20 °C et 65 % H.R.

Délai avant pose du carrelage env. 2 heures à + 20 °C et 65 % H.R.

Délai d'attente entre 2 couches env. 1 heure

Température d'application de + 5 °C à + 25 °C (support et air ambiant)

Consommation

- au pinceau env. 1,3 kg/m²
 - à la taloche env. 1,4 kg/m²
- Nettoyage à l'eau, lorsque le produit est encore frais

¹⁾ Si la température est plus faible, le temps de séchage sera plus long.

Domaines d'utilisation

SUPERFLEX 8 convient pour:

- étanchéité intérieure de locaux humides privatifs: salles de bains, cabinets de douche et de toilette, saunas, buanderies, etc. aux murs et au sol
- étanchéité intérieure de locaux très humides collectifs: salles de bains, cabinets de douche et de toilette, saunas, etc. aux murs et au sol
- imperméabilisation extérieure de balcons, loggias et terrasses sur chape avec forme de pente rapportée
- en travaux intérieurs sur béton, chape ciment ou anhydrite (chauffante ou non) plaques de plâtre à face cartonnée, pla-

ques en fibres, carreaux de plâtre, plaques de plâtre spécial sol, enduits au plâtre, anciens carrelages (émaillés ou non)

- en travaux extérieurs sur béton, chape ciment, anciens carrelages (émaillés ou non).

Limites d'emploi

Dans le cas où le support est en contact direct (sol) avec l'eau, prévoir une pente d'au moins 2 %.

Ne pas utiliser sur des supports en immersion permanente.

Ne pas utiliser sur des terrasses situés au-dessus d'habitations chauffées. Ce type de travaux exige la mise d'un pare-vapeur selon les normes en vigueur.

Ne pas laisser le produit à nu; il est conçu pour recevoir un revêtement céramique.

Les efforts de cisaillement ne doivent pas être retransmis à la membrane.

Mise en œuvre

Préparation des supports

Le support doit être ferme, portant, stable et libre de toute poussière, saleté, cire, restes de produits d'entretien ou parties friables altérant l'adhérence.

Enlever les traces d'huile et de graisse au dégraissant ADEXIN FL dilué à l'eau (voir notice technique).

Défauts de planéité au sol: égaliser jusqu'à 10 mm au DETERMANN KM Flex + Fix sur des surfaces restreintes (env. 5 m²). Pour des rattrapages sur des surfaces plus importantes, utiliser un mortier de dressage ou de ragréage, par ex. DETERMANN KFS, CERINOL MS etc. (voir notices techniques) selon l'épaisseur requise. Attendre la prise du mortier-colle, avant de commencer la mise en œuvre du SUPERFLEX 8.

Peintures saponifiantes, laques et peintures en phase aqueuse: éliminer mécaniquement puis appliquer le fixateur de fond EUROLAN TG 2.

Laques et peintures non en phase aqueuse adhérentes au support: appliquer le primaire d'accrochage EUROLAN TG 5.

Plaques de plâtre à faces cartonnées: traiter au fixateur de fond EUROLAN TG 2. Enduits au plâtre: poncer au papier de verre (grain de 16 mm) et traiter au fixateur de fond EUROLAN TG 2.

Plaques de plâtre spécial sol: poncer au papier de verre (grain de 16 mm) et traiter à l'EUROLAN TG 2.

Planchers en bois ou dérivés du bois (panneaux de particules agglomérées CBTH ou de contreplaqué CBTX): il est recommandé de désolidariser le support des carrelages. Utiliser la membrane MONTAPANEEL SDS comme couche de désolidarisation. Coller la

membrane au support avec l'adhésif sans ciment PLASTIKOL F 1. Poser SUPERFLEX 8 sur la membrane.

Chapes ciment, dalles béton et autres supports liés au ciment: utiliser de préférence le fixateur de fond EUROLAN TG 2.

Chapes anhydrites: enlever la laitance par moyen mécanique par ponçage ou grenailage puis vérifier à la bombe à carbure le taux d'humidité (max. 0,3 % dans le cas de chapes non chauffantes et de max. 0,5% dans le cas de chapes chauffantes) avant la pose des carrelages et traiter au fixateur de fond EUROLAN TG 2.

Anciens revêtements céramiques émaillés: nettoyer puis appliquer le primaire d'accrochage EUROLAN TG 5.

Mélange

SUPERFLEX 8 est livré en emballages séparés et prédosés en usine.

Pour application au rouleau mélanger 5 kg ou 25 kg de composant A avec 5 kg ou 25 kg de composant B.

Pour application à la taloche mélanger 5 kg ou 25 kg de composant en poudre (composant A) et 3,5 kg ou 17,5 kg du composant liquide (composant B) avec une perceuse munie de l'agitateur Deitermann n° 2, 3 ou 8, en fonction de la quantité de gâchage.

Pour des mélanges plus importants, utiliser le mélangeur Collomatic Duo 1200 muni du mélangeur RSU de la marque Collomix (Daimlerstraße 9, D -85080 Gaimersheim). Mélanger pendant 2 à 6 minutes en fonction de la quantité de gâchage jusqu'à obtention d'une pâte sans grumeaux. Il ne doit pas rester de particules de poudre.

Ne pas mélanger plus de SUPERFLEX 8 qui pourra être mise en œuvre en l'espace de 45 minutes. Ne pas diluer le produit d'étanchéité qui a commencé sa prise, avec le composant liquide ou avec de l'eau.

Application

Commencer par effectuer tous les points singuliers, tels que le collage au SUPERFLEX 8 des bandes d'étanchéité SUPERFLEX 50/3, 75/4, 100/5 AB 75 ou AB 150 aux angles murs/murs et murs/ sol, le collage des pièces préformées pour les angles rentrants ou sortants ainsi que le collage des manchettes d'étanchéité SUPERFLEX MA 1 ou MA 2 autour des tuyauteries.

Les passages de tuyauterie relativement importants et les avaloirs sont étanchés avec des manchettes découpées à la bonne dimension dans la feuille d'étanchéité MONTA-PLAST B.

Après procéder à l'étanchéité des parties courantes. Effectuer 2 passes en alternant les couleurs brun rouge et gris pour contrôler l'épaisseur des couches. L'épaisseur totale est d'au moins 1 mm. Attendre env. 1 heure entre chaque couche.

Protéger le SUPERFLEX 8 contre toute arrivée d'eau ou d'humidité, tant qu'il n'est pas encore sec.

Après 2 heures, poser directement les revêtements céramiques avec DEITERMANN KM Flex (prise normale) ou KM Flex + Fix (prise rapide) sur SUPERFLEX 8.

Supports métalliques

La base alcaline du SUPERFLEX 8 peut provoquer la corrosion des parties métalliques (par ex. raccords métalliques pour gouttières en zinc ou en cuivre). Dégraisser le métal au diluant AX, recouvrir la partie supérieure des éléments métalliques avec la résine époxy, à 2 composants sans solvant SUPERFLEX 40 S et saupoudrer en totalité de silice (0,7 – 1,2

mm). Enlever la silice en excès et appliquer SUPERFLEX 8.

Etanchéité intérieure ou imperméabilisation extérieure sur anciens carrelages émaillés ou non

En présence d'anciens carrelages émaillés ou non sur supports intérieurs (locaux humides ou très humides) ou sur supports extérieurs (balcons et terrasses), appliquer le primaire d'accrochage EUROLAN TG 5.

Dans le cas où les anciens carrelages non émaillés auraient été polis en usine ou par la suite, s'assurer de l'adhérence de l'EUROLAN TG 5. Si elle n'est pas satisfaisante, rendre rugueuse la surface des carreaux par moyens mécaniques.

Après le séchage de l'EUROLAN TG 5 (au plus tôt dès la formation d'un film clair ou au plus tard après 2 jours), appliquer SUPERFLEX 8.

Dans le cas d'étanchéité de bassins de piscines sur d'anciens carrelages, appliquer **impérativement** la résine époxy flexible, à 2 composants sans solvant SUPERFLEX 40 / 40 S (voir notice technique).

Consommation

Consommation minimale:

- env. 1,3 kg/m² pour application au rouleau,
- env. 1,4 kg/m² pour application à la taloche.

Emballage et stockage

SUPERFLEX 8 est livré en emballages séparés et prédosés en usine.

Le composant en poudre du SUPERFLEX 8 est livré en sac de 5 kg et de 25 kg (poids nets).

Entreposé au sec, ce composant se conserve au moins 12 mois dans son emballage d'origine non ouvert.

Le composant liquide du SUPERFLEX 8 est livré en bidon de 5 kg et de 25 kg (poids nets). Entreposé au sec et hors gel, ce composant se conserve au moins 12 mois dans son emballage d'origine non ouvert.

Remarques

A faible teneur en chromate (TRGS 613).

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle. Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits. Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels. La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques.

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figurent pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.

DEITERMANN

maxit Group

maxit France
4, rue de Mulhouse
68180 Horbourg-Wihr
France
Tél. 03 89 20 10 80
Fax 03 89 20 10 75
Internet www.maxit.fr

maxit France
Allée de la Luye
01150 Saint-Vulbas
France
Tél. 04 74 46 20 80
Fax 04 74 61 58 80
Internet www.maxit.fr

maxit France
Route de Tritteling
570380 Faulquemont
France
Tél. 03 87 29 27 70
Fax 03 87 29 38 98
Internet www.maxit.fr